

# La Bell Nouvelle

## MOT DU MAIRE

Il nous fait plaisir de vous présenter la plus récente édition de votre bulletin municipal.

Le 15 juin dernier, j'ai confirmé que je ne solliciterai pas un 6<sup>e</sup> mandat à la tête de la municipalité. Je profite de ce bulletin pour vous exprimer toute ma reconnaissance. Ensemble, nous avons travaillé à faire de Senneterre une ville accueillante, prospère, développée et qui porte un regard positif et plein d'espoir sur l'avenir.

La confiance que vous avez exprimée à mon égard me touche beaucoup. Je suis honoré et je me sens très privilégié d'avoir pu oeuvrer si longtemps au service d'une si belle communauté.

À tous les Senneterriennes et Senneterriens, un énorme merci pour ces belles années. Je travaillerai d'ici le 7 novembre avec la même ardeur et la même passion qui m'anime depuis 33 ans à la Ville, 19 ans à la mairie.

Je vous souhaite le plus agréable des étés!

Jean-Maurice Matte, maire



## BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE ET LA BELL EN KAYAK



La nouvelle saison du bureau d'information touristique ainsi que de la Bell en kayak est sur le point de débiter. Nous serons ouverts 7 jours sur 7 à partir du 23 juin. Venez vous renseigner sur les activités à faire en région ainsi que partout au Québec. La location d'embarcations nautiques est une excellente façon de découvrir le secteur de Senneterre et vous permet de profiter de la nature à partir du centre-ville. C'est un rendez-vous!

## MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES DU PÔLE DE SENNETERRE

La mise à jour du répertoire des entreprises du pôle de Senneterre se fera à nouveau au courant de l'été 2021. Mme Claudia Champagne sera responsable de contacter les entreprises pour valider certaines informations auprès de nos entrepreneurs. La mise à jour de ce répertoire permet à la Corporation de développement économique de connaître les besoins et la réalité des entreprises de notre territoire et d'orienter les actions en développement économique.

## DÉVELOPPEMENT DU PLEIN AIR AU MONT BELL

Le développement des sentiers de vélo de montagne ainsi que de randonnée pédestre continue de progresser au mont Bell. Nous vous offrons dorénavant des descentes de vélo de montagne avec des courbes prononcées et des obstacles à franchir, soit une piste de classe intermédiaire et une piste pour expert. Également, des sentiers accessibles aux marcheurs et aux coureurs. La signalisation a été améliorée sur tout le site. Une « *pumptrack* » a également été aménagée au pied de la montagne pour permettre aux utilisateurs de se réchauffer et de pratiquer les techniques utilisées lors des descentes. Tout le monde peut dorénavant trouver son compte dans les sentiers estivaux du mont Bell. Et d'autres aménagements sont prévus au cours de la saison estivale!

Dès le 26 juin 2021, des étudiants seront en poste tous les jours de la semaine pour accueillir la clientèle et diriger les visiteurs dans la montagne. Les gens pourront également profiter de la location de vélos de montagne ainsi que de tout l'équipement de sécurité pour s'initier à ce sport. Bienvenue à tous!



Nous tenons à remercier l'organisation de Senneterre à pied pour leur implication autant humaine que financière pour la concrétisation de ces activités de plein air. Puisqu'on dit qu'une image vaut mille mots, nous vous invitons à visionner la vidéo faite par Senneterre à pied qui présente les nouveaux aménagements au mont Bell à l'adresse <https://fb.watch/3YYFGepAfG/>. On vous donne rendez-vous cet été au mont Bell!!!

## INAUGURATION DU CARREFOUR DES PEUPLES

La Ville de Senneterre et ses collaborateurs procéderont à l'inauguration du Carrefour des Peuples le mardi 29 juin prochain. Ce projet se veut une célébration de l'occupation du territoire par les Autochtones et souligne entre autres l'importance de la rivière Bell et de l'îlot situé devant l'hôtel de ville lors du passage des Premiers Peuples. Une magnifique structure sera installée de façon permanente sur le terrain situé à proximité du Pavillon Desjardins, au bout de la 9e Avenue et des oeuvres d'art d'artisans autochtones viendront compléter les aménagements.



## ACHAT DE L'ANCIEN MARCHÉ RICHELIEU PAR LE CENTRE D'ENTRAIDE ET D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE SENNETERRE

L'équipe du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre (CEAAS) a récemment fait l'acquisition de l'ancienne épicerie Marché Richelieu située au 881, 10e Avenue à Senneterre. Le CEAAS désire mettre plusieurs projets de l'avant pour occuper et vitaliser cet édifice qui était inoccupé depuis plus de 14 ans. Des projets de boutique d'artisanat, des appartements de transition pour les membres des Premières Nations habitant en milieu urbain ainsi que l'agrandissement des espaces à bureau du centre actuel sont quelques projets envisagés. La Corporation de développement économique est heureuse d'avoir accompagné le Centre lors des démarches d'acquisition et poursuivra son travail d'accompagnement pour le développement des divers projets.



## STRATÉGIE HABITAT 2025

Dans le but de stimuler la construction d'unités d'habitation locative ainsi que la construction de maisons, la Corporation de développement économique, en collaboration avec la Ville de Senneterre, a mis en place des programmes incitatifs pour accompagner les promoteurs et la population qui désirent démarrer un projet de construction.

Visitez le site Internet de la Ville de Senneterre ou communiquez avec :

- Mme Marie-Pier Bordeleau-Genest, agente de développement de la Corporation de développement économique au 819 737-2296, poste 233, ou par courriel à [mpbgenest@ville.senneterre.qc.ca](mailto:mpbgenest@ville.senneterre.qc.ca);
- M. Rafik Bourennani, responsable de l'urbanisme de la Ville de Senneterre au 819 737-2296, poste 212, ou par courriel à [rbourennani@ville.senneterre.qc.ca](mailto:rbourennani@ville.senneterre.qc.ca).



## ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 7 NOVEMBRE 2021 : PERSONNEL ÉLECTORAL RECHERCHÉ

La Ville de Senneterre souhaite établir une liste de noms de personnes intéressées à travailler lors de la période électorale. Ces postes sont rémunérés et une formation spécifique est donnée. Plusieurs postes sont à combler :

- Scrutateurs
- Secrétaires du bureau de vote
- Préposés à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)
- Membres de la table de vérification de l'identité des électeurs
- Membres de la commission de révision

Vous êtes disponible et avez le sens des responsabilités? N'hésitez pas à contacter Mme Monic Landry, secrétaire d'élection, au 819 737-2296, poste 204, ou par courriel à [mlandry@ville.senneterre.qc.ca](mailto:mlandry@ville.senneterre.qc.ca), afin de donner vos noms et vos coordonnées.

Une invitation particulière est lancée aux retraités, aux jeunes de 15 ans et plus et à toute personne qui veut un revenu supplémentaire tout en vivant l'expérience d'une élection municipale.

## NOUVEAUTÉ POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES : VOTE PAR CORRESPONDANCE

En raison de la pandémie de la COVID-19, le vote par correspondance, lors des élections municipales du 7 novembre 2021, sera autorisé pour certains groupes d'électeurs :

- Groupe A Les électeurs domiciliés dans un centre hospitalier (Centre de santé de Senneterre), un CHLSD (La Maisonnée) ou une résidence privée pour aînés (Résidence Desjardins et Pavillon Yvon-Boucher);
- Groupe B Les électeurs domiciliés sur le territoire de la Ville incapables de se déplacer pour des raisons de santé ainsi qu'un proche aidant domicilié à la même adresse;
- Groupe C Les électeurs domiciliés ou non sur le territoire de la Ville qui auront 70 ans ou plus le 7 novembre 2021;
- Groupe D Les électeurs domiciliés ou non sur le territoire de la Ville, dont l'isolement est ordonné ou recommandé par les autorités de la santé publique parce qu'ils :
- Sont de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
  - Ont reçu un diagnostic de la COVID-19 et sont toujours considérés comme porteurs de la maladie;
  - Présentent des symptômes de COVID-19;
  - Ont été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
  - Sont en attente d'un résultat de COVID-19.

Si vous faites partie du groupe A, B ou C et que vous souhaitez voter par correspondance, vous pouvez dès maintenant, et jusqu'au 27 octobre, en faire la demande verbalement ou par écrit. Votre demande sera valide pour l'élection du 7 novembre 2021 et les recommencements qui en découleront.

Si vous faites partie du groupe D, vous pouvez faire une demande verbalement ou par écrit, seulement à partir du 17 octobre jusqu'au 27 octobre. Votre demande sera valide uniquement pour l'élection du 7 novembre 2021.

Pour le groupe A, nous contacterons éventuellement les responsables de ces centres afin qu'ils donnent l'information à leur clientèle. Un suivi particulier sera fait pour les électeurs de ce groupe.

Les bulletins de vote vous seront postés avant la fin du mois d'octobre avec les instructions à suivre pour voter par correspondance.

Pour vous prévaloir du droit de voter par correspondance, vous devez le demander en fournissant les renseignements suivants :

- Votre prénom et nom;
- Votre date de naissance;
- L'adresse de votre domicile sur le territoire de la Ville;
- La raison qui vous donne le droit de voter par correspondance selon les groupes A, B, C et D ci-dessus.

Toute demande écrite doit être adressée à :

Me Hélène Veillette, présidente d'élection  
ou  
Mme Monic Landry, secrétaire d'élection

Ville de Senneterre  
551, 10<sup>e</sup> Avenue  
Senneterre (Québec) J0Y 2M0

ou par courriel : [hveillette@ville.senneterre.qc.ca](mailto:hveillette@ville.senneterre.qc.ca)  
[mlandry@ville.senneterre.qc.ca](mailto:mlandry@ville.senneterre.qc.ca)

Si vous souhaitez faire une demande verbalement, contactez :

Mme Monic Landry Tél. : 819 737-2296, poste 204  
Me Hélène Veillette Tél. : 819 737-2296, poste 205

N'hésitez pas à partager ces informations avec les personnes de votre entourage qui pourraient en bénéficier!

## FLUCTUATION DE L'EAU

La Ville de Senneterre tient à informer ses citoyens du secteur urbain qu'il y a présentement une variation de pression d'eau potable due au bris d'une valve qui régularise la pression de l'eau. Nous recevrons la pièce pour effectuer la réparation d'ici quelques semaines. Nous nous excusons des incon vénients causés et nous vous remercions de votre patience.



## SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Après avoir occupé plusieurs postes administratifs, dont celui de responsable de l'urbanisme jusqu'à tout récemment, Mme Mel-Annie Paquin revient au secrétariat. En effet, depuis le 7 juin 2021, elle occupe un poste de secrétaire de direction. Vous pouvez la rejoindre au 819 737-2296, poste 214, ou par courriel à [mpaquin@ville.senneterre.qc.ca](mailto:mpaquin@ville.senneterre.qc.ca).



## SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS

En raison de la pandémie de la COVID-19 et de la capacité d'accueil de la salle du conseil de la Ville de Senneterre, les séances du conseil municipal se tiennent toujours à huis clos.

Vous êtes invités à transmettre vos questions avant 16 h 30 la journée de la séance au courriel [info@ville.senneterre.qc.ca](mailto:info@ville.senneterre.qc.ca). Elles seront répondues lors de la séance ou par courriel dans les jours suivants.

La séance fera l'objet d'une captation audiovisuelle qui sera mise en ligne le lendemain sur le site Internet de la Ville à l'adresse <http://www.ville.senneterre.qc.ca/LAVILLE/PUBLICATIONS> en sélectionnant le filtre « *Diffusion des séances du conseil* », ou encore sur la page Facebook de la Ville de Senneterre.

## ÉCHÉANCE DES TAXES MUNICIPALES ET FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Le Service administratif et de la trésorerie désire rappeler aux contribuables que le deuxième versement des taxes municipales à la Ville de Senneterre sera échu le 1er juillet. Nous vous invitons à régulariser votre situation pour éviter des intérêts.

Prenez note que nos bureaux seront fermés le jeudi 24 juin et le vendredi 2 juillet pour la Fête nationale du Québec et la Fête du Canada.

## LA VILLE DE SENNETERRE DÉPOSE SON RAPPORT FINANCIER 2020 : SURPLUS FINANCIER DE 899 362 \$

La Ville de Senneterre a déposé lors de la séance du conseil municipal du 21 juin, le rapport financier de la municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020.

L'année 2020 se termine avec des revenus de 7 708 656 \$, soit une hausse de 313 379 \$ par rapport aux revenus budgétés. La hausse des revenus est due à une multitude de facteurs qui ont dépassé les prévisions, les plus significatifs étant des remboursements d'assurance pour un bris dans un immeuble, ainsi que diverses subventions et des transferts pour l'amélioration du réseau routier.

L'année de pandémie nous aura forcés à diminuer certaines activités et à reporter des travaux; le tout nous permet de conclure l'année avec un excédent de fonctionnement de 899 362 \$.

La dette nette de la municipalité a diminué de 1 377 350 \$ passant de 5 965 936 \$ à 4 588 586 \$. La municipalité est en excellente santé financière. La dette est à son plus bas niveau depuis des années, et ce, tout en maintenant un programme d'investissement agressif dans nos infrastructures.

## PROJETS 2020

- Nous avons acquis une nouvelle surfaceuse à glace électrique pour le Centre sportif André-Dubé;
- Nous avons fait une réfection majeure de la bibliothèque municipale;
- En collaboration avec Senneterre à pied, nous avons amélioré et agrandi des sentiers pédestres et de vélo de montagne au Mont-Bell;
- Construction d'un bloc sanitaire au Parc Optimiste;
- Nous avons créé un poste de coordonnateur du Service de sécurité incendie en plus de procéder à l'acquisition d'un nouveau camion incendie;
- Le projet de la nouvelle piscine a été financé et la construction a débuté;
- En collaboration avec la Société d'habitation du Québec, nous avons mis en place un programme de rénovation de logements dans des secteurs plus défavorisés;
- Nous avons procédé aux changements des pompes d'eaux usées et des panneaux de contrôle dans l'ensemble de nos stations de pompage;
- En collaboration avec la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or, développement de 11 terrains de villégiature au lac Faillon.

## PROJETS 2021

Malgré la situation actuelle causée par la COVID-19, plusieurs projets sont en cours ou devraient débiter dans les prochaines semaines :

- En collaboration avec Senneterre à pied, amélioration et agrandissement des sentiers pédestres au Mont-Bell pour une phase supplémentaire, notamment avec un sentier sur la crête de la montagne, compléter la balade du lac et l'ajout d'un sentier pour enfant;
- En collaboration avec la Corporation de développement économique (CDE), procéder à l'embauche d'employés saisonniers pour le Mont-Bell, faire l'achat de vélos de montagne et offrir un service de location;
- Réfection et agrandissement du skate-parc;
- Poursuivre le travail de collaboration avec le Club Optimiste dans la recherche de commandite pour la concrétisation d'un parc à jeux d'eau en 2022;
- En collaboration avec la CDE, nous avons mis en place la stratégie Habitat 2025 qui a comme objectif d'augmenter le nombre d'unités d'habitation sur le territoire de Senneterre;
- Début des travaux de conception pour des projets d'infrastructures d'aqueduc et d'égout pour les tronçons suivants :
  - 14e Avenue, entre la montée Saint-Louis et l'extrémité ouest de la 14e Avenue (P.L.C. inc.);
  - Rue Principale, entre la 14e Avenue et la 11e Avenue;
  - 13e Avenue, entre la rue Principale et la 2e Rue Est;
  - 2e Rue Est, entre la 13e Avenue et la 11e Avenue;
  - 11e Avenue, entre la 1re Rue Ouest et la rue Principale;
  - 10e Avenue, entre la 1re Rue Ouest et la rue Principale;
  - 8e Avenue entre la 6e Rue Ouest et la 3e Rue Ouest;
- Procéder à l'ouverture de la nouvelle piscine, à l'engagement d'un appareteur et à l'implantation du guichet unique à l'École secondaire La Concorde;
- Mettre à jour le site web de la municipalité;
- Procéder à l'acquisition d'un camion 10 roues et d'un camion récurer-vacuum.

Le bilan de l'année 2020, l'ampleur des projets de 2021 et les investissements prévus d'ici 2025 démontrent bien notre volonté de poursuivre l'amélioration de notre municipalité tout en gardant une gestion saine et efficace de nos finances. Le maire remercie les élus et le personnel pour leur excellent travail.

## PERMIS DE CONSTRUCTION

Nous vous invitons dès maintenant à planifier vos travaux de rénovation et de construction. Passez à l'hôtel de ville ou communiquez avec le responsable de l'urbanisme, M. Rafik Bourennani, au 819 737-2296, poste 212, ou par courriel à [rbourennani@ville.senneterre.qc.ca](mailto:rbourennani@ville.senneterre.qc.ca).

Ville de Senneterre  
501, 10ième Avenue  
Senneterre  
J0Y 2M0  
Téléphone : (819) 737-2296  
Télécopieur : (819) 737-4215

**PERMIS**

|                                                                |                     |
|----------------------------------------------------------------|---------------------|
| TYPE DE PERMIS / NATURE / DESCRIPTION<br>Général<br>Non défini | PERMIS NO           |
| Demandeur                                                      | ÉMIS LE             |
|                                                                | EN VIGUEUR JUSQU'AU |
| SITE DES TRAVAUX CADASTRE(S)                                   |                     |
| SIGNATURE: _____ RESPONSABLE DU DOSSIER                        |                     |
| CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE            |                     |

## PERMIS EN LIGNE

Le Service de l'urbanisme a créé une page sur le site Internet de la Ville de Senneterre afin que les citoyens puissent faire une demande de permis en ligne directement sur le formulaire approprié. La page permet aussi d'accéder aux divers documents, tels que les différents règlements en urbanisme ainsi que les brochures d'information.

## VENTE DE GARAGE

Les ventes de garage ne sont pas recommandées, afin de minimiser les contacts étroits entre les personnes qui n'habitent pas à la même adresse. La vente d'articles usagés sur le Web, avec une prise de possession respectant la distanciation physique de deux mètres entre les personnes n'habitant pas à la même adresse, demeure la méthode à privilégier.

Toutefois, pour ceux qui souhaitent faire une vente de garage, vous devez vous assurer de respecter des consignes sanitaires en vigueur actuellement en Abitibi-Témiscamingue :

- Les occupants de deux résidences ou un maximum de huit personnes provenant de résidences différentes peuvent être réunis;
- Maintenir la distance de deux mètres avec toutes personnes extérieures à sa bulle familiale en tout temps;
- Désinfection des objets chaque fois qu'ils sont manipulés;
- Mettre à la disposition des visiteurs du gel désinfectant;
- Disposition des tables à deux mètres de distance;
- Le port du couvre-visage fortement recommandé.

Communiquez avec Mme Cassandra Thibault, secrétaire-réceptionniste surnuméraire, au 819 737-2296, poste 201 ou par courriel à [recevables@ville.senneterre.qc.ca](mailto:recevables@ville.senneterre.qc.ca) pour obtenir le permis de vente de garage, et ce, gratuitement.

## VENTE DU CENTRE AQUA-SPEC



La Ville de Senneterre poursuit ses démarches visant à se départir du Centre Aqua-Spec et a confié le mandat à un agent immobilier. Avec la construction de la nouvelle piscine qui va bon train, l'Aqua-Spec, utilisé jusqu'à maintenant comme centre de loisirs, pourrait ainsi voir sa vocation changée. La municipalité souhaite que ce bâtiment intéresse une entreprise, un particulier ou un groupe d'entrepreneurs.



# LE PRIX D'EXCELLENCE DE LA COMAQ, CATÉGORIE RAYONNEMENT LOCAL ET RÉGIONAL, DÉCERNÉ À ME HÉLÈNE VEILLETTE, GREFFIÈRE DE LA VILLE DE SENNETERRE

C'est lors du 52e congrès de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) que le conseil d'administration a procédé à la remise des Prix d'excellence à trois membres s'étant particulièrement démarqués au sein de la Corporation.

À cette occasion, Me Hélène Veillette, officière municipale agréée (OMA) et greffière de la Ville de Senneterre, a reçu un Prix d'excellence dans la catégorie Rayonnement local et régional.

Membre de la COMAQ depuis 30 ans, Hélène est engagée au sein du conseil de la section 1 Abitibi-Témiscamingue - Nord-du-Québec depuis 24 ans sans interruption.



D'abord secrétaire du conseil de la section pendant trois ans, elle cumule depuis l'année 2000 les fonctions de secrétaire et trésorière avec beaucoup de discipline et de rigueur au bénéfice des membres de sa grande région.

Dans son message, le président de la Corporation, M. Jean-Marie Beaupré, OMA, directeur général de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, soulignait qu'Hélène fait partie de ceux et celles qui ont valorisé la formation en région et c'est d'ailleurs depuis que la COMAQ se déplace dans les sections à contraintes géographiques qu'elle a accéléré le rythme de ses apprentissages.

La Ville de Senneterre tient à féliciter Hélène Veillette pour cette reconnaissance bien méritée.

## PARC À JEUX D'EAU



Il y a beaucoup de développement dans le parc à jeux d'eau. Comme vous avez pu le constater, le bloc sanitaire est en service et c'est la phase 1 du parc à jeux d'eau. Nous avons plus de la moitié accumulée pour le projet final. Dernièrement, plusieurs sommes ont été confirmées, dont une subvention dans le cadre du Programme de soutien aux projets structurants de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or. Il y a aussi des discussions pour avoir un commanditaire majeur au sein d'une entreprise locale.

## SOFTBALL

La ligue de softball Barraute-Senneterre est débutée depuis le 7 juin. Il y a sept équipes cette année, soit quatre équipes du pôle de Senneterre, deux de Barraute et une de Lac-Simon. Les gens sont invités à venir encourager les joueurs, tout en respectant les règles de la Santé publique.

## LA VILLE DE SENNETERRE MET À JOUR SES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS POUR SES RESSOURCES HUMAINES

La Ville de Senneterre est heureuse d'annoncer qu'une convention collective débutant le 1er janvier 2021 est conclue jusqu'au 31 décembre 2025 avec ses employés cols bleus travaillant au Service technique. Les négociations avec le Syndicat canadien de la fonction publique se sont déroulées dans le respect et l'harmonie.

Des augmentations salariales annuelles de 2 % sont consenties dans cette convention, dont les deux premières années sont versées en montant forfaitaire. Également, si l'indice des prix à la consommation pour le Canada est supérieur à l'augmentation prévue, un ajustement maximal de 0,5 % sera applicable s'il y a lieu, pour chacune de ces années, rétroactivement au 1er janvier.

Le statut de trois journaliers temporaires a été modifié pour des postes permanents de journalier-opérateur de machinerie légère. Les affectations de véhicules ont été modifiées et leur abolition permettra une meilleure mobilité de la main-d'œuvre et facilitera l'apprentissage des plus jeunes.

Le maire de la Ville de Senneterre remercie les gens qui se sont impliqués activement dans les négociations. La Ville de Senneterre est heureuse de cette entente pluriannuelle qui consolide ce département si essentiel dans les services à la population.

Le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 988, et la Ville de Senneterre sont fiers d'avoir signé cette convention collective de cinq ans; des gains ont été acquis autant pour les syndiqués que pour la municipalité.



*De gauche à droite, première rangée :  
M. Clément Lamarche, président du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 988 et  
M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.  
Deuxième rangée : Mme Marjolaine Boutin, conseillère syndicale du Syndicat canadien de la fonction publique,  
M. Claude Leroux, secrétaire du Syndicat de la section locale 988,  
M. Patrick Rodrigue, directeur général, Mme Louise Allaire, conseillère, et  
M. Marcel Marcotte, directeur du Service technique et directeur général adjoint.*

Dans la poursuite des modifications aux documents administratifs relatifs aux ressources humaines, la Ville a adopté un nouvel organigramme, ainsi qu'une nouvelle politique administrative et salariale des cadres, dont la dernière n'avait pas été révisée depuis 1995. Parmi les faits saillants de cette politique, notons que le régime de retraite des employés cadres a été modifié en abolissant une allocation de retraite pour bonifier le régime à cotisation déterminée. Sans coût additionnel pour la municipalité, la Ville a réussi à moderniser la politique afin de la rendre plus attractive pour le futur.



# PROJETS EN COLLABORATION AVEC LA MRC DE LA VALLÉE-DE-L'OR

## ÉTUDE SUR LE TRANSBORDEMENT FERROVIAIRE

Le conseil de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) adoptait le 19 mai dernier la résolution autorisant le dépôt de l'étude du transbordement ferroviaire au programme de soutien aux infrastructures de transport ferroviaire et à l'intégration modale du ministère des Transports. La Corporation de développement économique participe activement à ce dossier et accompagnera l'équipe en développement économique de la MRCVO dans les futures étapes de ce projet.



## COMPLEXE SERRICOLE VALORISANT LES REJETS THERMIQUES DE LA CENTRALE BORALEX

La MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) en collaboration avec la Corporation de développement économique ont mandaté la firme Innovagro consultants à déposer le projet de complexe de serres chauffées par les rejets thermiques de la centrale Boralex à différents programmes financiers du gouvernement du Québec. Le projet consiste à augmenter l'autonomie alimentaire du Québec en produisant des cultures sous serres qui seront chauffées par un système de chauffage provenant des rejets thermiques de Boralex. Un projet novateur pour toute la communauté.



## CENTRE DE VALORISATION DES AIRES PROTÉGÉES DU QUÉBEC À SENNETERRE

La CDE travaille de pair avec la firme GID Design pour l'établissement d'un concept avancé dans le projet du Centre de valorisation des aires protégées du Québec à Senneterre. En effet, le projet peut désormais compter sur l'appui financier de la Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi ainsi que du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoît Charette. La firme de consultants a procédé à la rencontre de plusieurs organismes régionaux pour aider à orienter les réflexions en lien avec le développement du Centre. Une belle coopération est présente entre les acteurs ayant à coeur l'avancement de ce projet.





## SENNETERRE, MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS!

La Ville de Senneterre, conjointement avec la Municipalité de la Paroisse de Senneterre, a entrepris en mai dernier une démarche Municipalité Amie des Âînés (MADA). Financé par le Secrétariat aux aînés du ministère de la Famille et par les deux municipalités, ce programme s'adresse aux municipalités qui désirent adapter leur milieu de vie à la réalité des aînés par la mise en place de différentes mesures, telles que :

- L'implantation ou l'amélioration de services de proximité et à domicile, qui permettent aux aînés de demeurer chez eux le plus longtemps possible;
- La diversification des activités de loisirs offertes aux aînés pour un vieillissement actif et en santé;
- La planification de l'aménagement du mobilier urbain en fonction des nouvelles réalités démographiques;
- La diffusion d'informations plus ciblées afin d'assurer une plus grande participation des personnes aînées à la vie communautaire;
- L'implantation de projets par et pour les aînés et d'initiatives intergénérationnelles;
- La lutte contre la maltraitance, les préjugés, l'âgisme et les stéréotypes.

Au cours des prochains mois, l'attention sera portée sur le recensement des ressources déjà existantes sur notre territoire, sur le portrait statistique et sur les besoins de la population plus âgée de chez nous. Nous réfléchirons collectivement à des manières différentes de concevoir les politiques, les infrastructures et les services municipaux, afin de les harmoniser à la réalité de nos aînés.

La première politique MADA et le plan d'action, élaborés à la lumière des constats qui ressortiront de cette démarche, serviront d'outils afin de guider les réflexions et les décisions de ceux et celles en charge de l'administration des municipalités.

Les conseils municipaux ont mandaté un comité bénévole pour piloter la démarche, formé principalement de membres de la communauté et des organismes actifs auprès des aînés, chapeauté par Mme Isabelle Servant, coordonnatrice des loisirs à la Ville de Senneterre, et par une ressource externe chargée de projet, Mme Caroline Larocque-Allard. Voici la composition de votre Comité Actions Aînés :

- Mme Nathalie-Ann Pelchat : élue municipale de la Ville de Senneterre responsable des dossiers aînés
- M. Antoine Durand-Sadier : élu municipal de la Municipalité de la Paroisse de Senneterre responsable des dossiers aînés
- Mme Isabelle Servant : coordonnatrice des loisirs de la Ville de Senneterre
- Mme Sophie Boudreault : gestionnaire de milieu, Soutien à l'autonomie des personnes âgées du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
- Mme Ysabelle Lamarche : nutritionniste, intervenante en saines habitudes de vie du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
- Mme Charlotte Wabanonik : responsable des dossiers aînés du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre
- Mme Micheline Durand : représentante de la Corporation du Manoir Universeau
- Mme Lisette Gareau : retraitée, secteur Senneterre
- Mme Lucie Marcoux : retraitée, secteur Senneterre-Paroisse
- Mme Isabelle Bernier : directrice générale de l'Îlot d'Or inc.
- Mme Agathe Denis-Damée : retraitée, secteur Senneterre
- M. André Bérubé : retraité, secteur Senneterre-Paroisse
- Mme Ginette Boudreau : kinésiologue, intervenante en saines habitudes de vie du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
- M. Robert Brière : accompagnateur de l'Espace MUNI



Une démarche MADA, c'est avant tout un projet pour et par la communauté. Ainsi, tout au long de celle-ci, les citoyens seront appelés à participer à son élaboration par le biais de consultations, sous forme de sondages et de rencontres publiques. Votre Comité Actions Aînés vous avisera de chacune des étapes de la démarche et des différentes façons d'y participer à mesure que nous avancerons dans le projet. Suivez-nous sur le site Internet, la page Facebook de la Ville de Senneterre et dans La Bell Nouvelle.

Pour plus d'informations, communiquez avec Mme Isabelle Servant, coordonnatrice des loisirs, au 819 737-2296, poste 220, ou par courriel au [iservant@ville.senneterre.qc.ca](mailto:iservant@ville.senneterre.qc.ca).

## LE SKATE-PARC SE REFAIT UNE BEAUTÉ!



Les travaux d'amélioration du skate-parc vont bon train. Celui-ci devrait être prêt pour le 22 juin. Un projet pour les jeunes et par les jeunes puisqu'ils ont participé activement au choix des modules. Le skate-parc sera dorénavant éclairé afin d'être accessible en soirée. L'agrandissement du skate-parc permet d'ajouter deux nouveaux modules, dont une demi-lune. La surface est refaite à neuf pour améliorer le roulement. C'est une activité très fréquentée par la jeunesse et nous vous invitons à en profiter pleinement!

## PANIER DE BASKET-BALL SUR VOTRE TERRAIN

Par mesure de sécurité, nous tenons à rappeler aux citoyens que le panier de basket-ball doit être installé sur votre terrain et non dans la rue ou sur le trottoir. Merci de votre collaboration.





# CAMP DE JOUR

## SENNETERRE

### ÉTÉ 2021

**DU 28 JUIN AU 13 AOÛT AU CENTRE SPORTIF ANDRÉ-DUBÉ**  
du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h  
50 \$/semaine et 40 places disponibles

### Programmation

**Semaine 1 :**  
28 juin au 1er juillet  
Camp super-héros

**Semaine 2 :**  
5 au 9 juillet  
Camp olympique

**Semaine 5 :**  
26 au 30 juillet  
Camp scientifique

**Semaine 3 :**  
12 au 16 juillet  
Camp plein air

**Semaine 6 :**  
2 au 6 août  
Camp camping

**Semaine 4 :**  
19 au 23 juillet  
Camp animaux

**Semaine 7 :**  
9 au 13 août  
Camp détective

#### Critères d'admissibilité

- Enfants de 5 à 10 ans
- Résidents du pôle (Senneterre, Paroisse et Belcourt seulement)
- Aucun service de garde offert (fermeture à 16 h)

Inscription dès le 8 juin 2021 à 12 h au  
[http://www.ville.senneterre.qc.ca/LOISIRS\\_SPORTS/INSCRIPTIONENLIGNE](http://www.ville.senneterre.qc.ca/LOISIRS_SPORTS/INSCRIPTIONENLIGNE)

#### Vélos

Les enfants peuvent apporter leur vélo  
*Prévoir casque et cadenas*

#### Repas

Il est important de prévoir un repas nourrissant,  
une bouteille d'eau et deux collations

#### Important

Vous devez fournir espadrilles, chasse-moustiques, crème solaire, casquette/ chapeau en tout temps

**Pour chaque semaine, vous avez jusqu'au mercredi précédent la semaine de camp pour inscrire votre enfant. Les enfants âgés entre 11 et 12 ans peuvent s'inscrire sur une liste d'attente. Si des places sont disponibles pour eux, vous serez contacté.**

*Pour plus d'informations, communiquez au 819 737-2296 poste 521*



## FRATERNITÉ ENTRE DEUX MUNICIPALITÉS

Nous désirons vous faire part qu'une pratique conjointe avec le Service de sécurité incendie de la Ville de Val-d'Or a été réalisée le 1er mai dernier. Cette pratique avait pour but d'unifier nos techniques de travail, nos ressources matérielles, ainsi que de développer une fraternité entre les deux services.

Cette pratique a été développée par le Service de sécurité incendie de Senneterre en partenariat avec le Canadien National. Nous avons simulé un déversement d'un wagon d'acide sulfurique, une matière qui circule sur nos deux territoires de façon quotidienne et qui demande une approche spécifique avec des habits de classe A encapsulés. Nous avons également profité de notre déplacement pour tester la nouvelle fréquence radio (entraide).

De plus, le même jour, une équipe de cinq pompiers de Senneterre ont fait une pratique aéroportuaire à Val-d'Or. La simulation d'un écrasement d'avion est très technique et le sauvetage de personnes requière du matériel spécifique. Le Service de sécurité incendie de Val-d'Or est formé et détient tous les équipements pour intervenir sur ce genre d'accident. Les pompiers se sont rendus au parc de formation sur le simulateur d'avion afin d'effectuer la pratique.

Nous allons poursuivre les pratiques avec toutes les villes limitrophes de notre territoire. Ceci aura comme avantage d'avoir une meilleure connaissance des techniques établies dans chaque service et de développer une meilleure chimie entre les services.



Photo de Jessica Skene



Photo de Jessica Skene

## NOUVEAUX POMPIERS

Voici deux nouveaux pompiers qui font partie du Service de sécurité incendie depuis quelque temps. Ces deux jeunes hommes vivent un rêve de jeunesse qu'ils ont toujours repoussé. Maintenant qu'ils ont fait le grand saut, ils sont motivés et ont soif d'apprendre les rudiments du métier. Bientôt ils commenceront leur formation de Pompier 1 de 350 heures et seront accrédités par l'École nationale des pompiers du Québec.



Samuel Blouin



Steven Savoie

Faites comme eux et joignez-vous à l'équipe du Service de sécurité incendie de la communauté! Des fiches d'inscription sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Senneterre et à l'hôtel de ville. Pour plus de renseignements, communiquez avec M. Samuel Lafrenière au 819 737-2296, poste 261, ou par courriel à [serviceincendie@ville.senneterre.qc.ca](mailto:serviceincendie@ville.senneterre.qc.ca).



## CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS

Le contrôle des insectes piqueurs débute avec de bonnes habitudes de la part des résidents. Voici quelques trucs :

- Chaque semaine, je nettoie les endroits susceptibles d'amasser de l'eau stagnante. Je porte une attention particulière aux gouttières qui sont souvent pleines de surprises;
- Je vide tous les contenants, pataugeoires et autres, aussi, je retourne les brouettes et les embarcations;
- Je répare les robinets et les tuyaux d'arrosage qui fuient;
- Je limite l'éclairage de nuit à l'extérieur;
- Je visite le site de GDG Environnement <https://www.gdg.ca> pour davantage d'information et aider ainsi ma communauté à passer un bel été dehors!

Au cours de la saison, si vous avez des questions, nous vous invitons à utiliser la ligne d'information au 1-844-840-8700 ou le courriel [infomoustique@gdg.ca](mailto:infomoustique@gdg.ca).

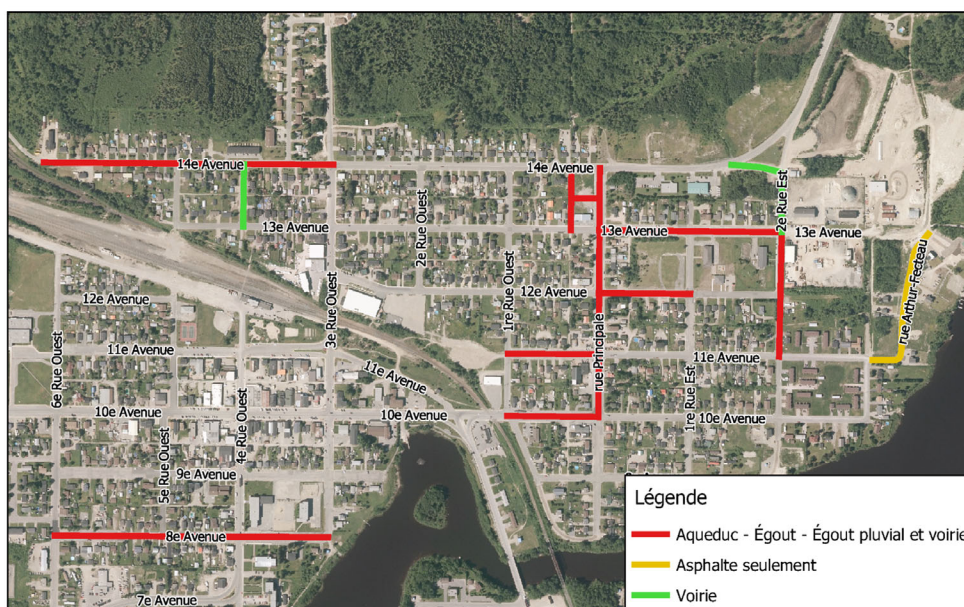
## CAMION 10 ROUES

Étant donné l'accident survenu en décembre dernier, la Ville de Senneterre se doit de remplacer le camion 10 roues qui est une perte totale. Nous avons procédé à un appel d'offres public et le Centre du Camion d'Amos a présenté une soumission au montant de 394 927,63 \$ pour un Kenworth T800 neuf, année 2022 avec des équipements de déneigement, une benne basculante et une pelle réversible.



## TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

Des appels d'offres pour l'octroi de contrats auprès de firme d'ingénieurs-conseils ont lieu au cours de l'année 2021 afin que celles-ci préparent les plans et devis pour la réalisation des travaux au niveau de nos infrastructures municipales. Voici un aperçu des tronçons de rues visés par ces travaux qui débiteront dès le début de l'été 2022.





**Soyez informés  
immédiatement  
quand ça compte !**

Inscrivez-vous à notre système  
personnalisé d'alertes  
concernant votre municipalité.

**NOUVEAU  
SERVICE  
GRATUIT**

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins  
**TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL**



**INSCRIVEZ-VOUS  
GRATUITEMENT !**

[ville.senneterre.qc.ca](http://ville.senneterre.qc.ca) • 819 737-2296

Pour accéder à la version numérique de ce journal, consultez le site Internet de la Ville de Senneterre à l'adresse [www.ville.senneterre.qc.ca](http://www.ville.senneterre.qc.ca), onglet « La Ville », section « Greffe et publications » et choisir le filtre « Journal municipal ». Les différents liens Internet inscrits dans les textes y sont accessibles.



[info@ville.senneterre.qc.ca](mailto:info@ville.senneterre.qc.ca)

Nos bureaux :

551, 10e Avenue

Senneterre (Québec) J0Y 2M0

Téléphone : 819 737-2296

Télécopieur : 819 737-4215

[www.ville.senneterre.qc.ca](http://www.ville.senneterre.qc.ca)



[cde@ville.senneterre.qc.ca](mailto:cde@ville.senneterre.qc.ca)